



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 05/06/2019  
Reçu en préfecture le 05/06/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190527-2019\_05\_118-DE

**SÉANCE DU 27 MAI 2019**

**2019-05-118 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 21 mai 2019**

L'an deux mille dix-neuf le vingt sept mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, François-Didier BASSET , Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Alain ARNOUD , Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT

**Absents :**

Jean François MARTINEZ, Nouredine BOUACHERA , Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques LEGRAND pouvoir à Pierre MALVILLE, Catherine VIANDON pouvoir à Sabine AGGOUN , Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Michel FOULHOUX pouvoir à Sylvie BOISSEL, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jacques MESPLEDE pouvoir à Sophie BLANCHETON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Bernard PIOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Michel VACHER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

# POLITIQUE CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT

## MODIFICATION DU PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE

2019\_05\_118 - 2/2  
Envoyé en préfecture le 05/06/2019  
Reçu en préfecture le 05/06/2019  
Affiché le  
HABITAT 2018-2023  
ID : 033-200070092-20190527-2019\_05\_118-DE

Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-président en charge des Politiques contractuelles, de l'Habitat et du Logement,

Conformément aux articles R302-9 et R302-10 du code de la construction et de l'habitation, le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) a été arrêté par le Conseil communautaire de La Cali une première fois le 3 juillet 2018 et une seconde fois le 13 décembre 2018 à l'issue de la consultation des communes membres de La Cali et du Pôle Territorial du Grand Libournais, organe compétent chargé de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT). Le projet de PLH a ensuite été transmis au Préfet pour examen et avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

En application du L302-2 du code de la construction et de l'habitation, le Préfet de Département a adressé à La Cali, par courrier du 3 février 2019, une demande de modifications du PLH concernant notamment les objectifs de production de logements sociaux sur la commune d'Izon, qu'il convenait de renforcer.

Suite à une concertation avec la commune d'Izon, il est convenu de réviser à la hausse les objectifs annuels de production de cette commune à hauteur de 60 résidences principales et 45 logements sociaux.

Il est proposé au Conseil communautaire d'intégrer ces observations au document d'orientations, au programme d'actions et aux fiches actions communales du projet de PLH. Pour répondre aux mieux aux remarques des services de l'État, quelques autres ajustements techniques ont également été apportés au programme d'actions (ajout d'indicateurs d'évaluation et apport de compléments dans les modalités de mise en œuvre de certaines actions). Le projet de PLH est annexé à la présente délibération.

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L302-1 et suivants et les articles R302-2 et suivants,

Vu la demande de modifications du Préfet en date du 3 février 2019,

Vu l'avis de la commission Habitat et Politiques contractuelles du 2 avril 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 20 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'arrêter à nouveau le Programme Local de l'Habitat,
- d'autoriser Monsieur le Président de La Cali ou son représentant à transmettre, pour avis, le projet de PLH aux 45 communes de La Cali et au Pôle Territorial du Grand Libournais, conformément à l'article R302-11 du code de la construction et de l'habitation.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 05/06/2019  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais

